

Luminarc

AUX
VERRES
CITOYENS !

communiqué de presse

Jun 2020



De la conception à la fabrication chez **Luminarc**, cela se passe en France, à Arques dans le nord. Et c'est historique ! Car depuis 1825, des générations d'employés du groupe Arc relèvent le défi. Ils incarnent l'image d'un patrimoine industriel unique et s'ingénient à réinventer la fabrication verrière en France, pour le plus grand nombre.



LOUIS
LE ROYALISTE



ANTOINETTE
LA PROVOCANTE



CHARLOTTE
LA RÉPUBLICAINE



GEORGES
L'IDÉALISTE



LA DÉCLARATION DES DROITS DU VERRE ET DE LA TABLE

ARTICLE 1 :

Les Verres Français naissent et demeurent 100% fabriqués en France, à Arques dans le Pas-de-Calais.

ARTICLE 2 :

Tout Verre Français est assuré d'une qualité admirable, d'une transparence lumineuse et d'une solidité surprenante. Il se rend coupable par la résistance.

ARTICLE 3 :

La garantie des Droits du Verre et de la Table nécessite le travail de plus de 5000 salariés qui créent et produisent des verres 100% fabriqués en France.

ARTICLE 4 :

Nul Verre Français ne peut être accusé d'avoir traversé la planète pour atterrir sur votre table. Chaque Verre Français limite ses déplacements.



DES COLLECTIONS **DURABLES** ET **100% LOCALES** !

Les collections **Luminarc**, conçues et fabriquées en France, sont certifiées **Origine France Garantie**, seul label indépendant attestant de l'origine d'un produit. Leur transport, limité aux frontières de l'Europe, ne nécessite pas de traverser les océans et participe ainsi à réduire l'empreinte carbone. Mais leur impact positif ne s'arrête pas là : Adieu la « fast life » ! Notre verre est durable, solide, lavable et utilisable à l'infini. On ne le retrouve pas dans les océans, polluant la faune et la flore marine, et il ne met pas des siècles à se dégrader.



AFNOR Cert. 85184



LA CONFIANCE AU FOND DU **VERRE**

Nulle autre matière n'est à la hauteur du verre ! Naturelle et non-poreuse, elle ne diffuse ni goût ni odeur et ne migre pas sur les aliments. Le verre préserve les saveurs à l'état pur et les vitamines des aliments qu'il contient. Il permet de cuire ou de réchauffer au four micro-ondes en toute confiance.



Partout le verre fait un carton : tous les emballages Luminarc sont certifiés FSC et la marque s'engage : d'ici 2025, 65% du poids moyen des Luminarc emballages seront des emballages recyclés.



Service de presse - CLC Communications - Tél. : 01 42 93 04 04

Gilles Senneville - Laurence Bachelot l.bachelot@clccom.com - Charlène Brisset c.brisset@clccom.com -
Diana Niasse d.niasse@clccom.com